



Mairie de Larnaud



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 1^{er} Octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} Octobre (1^{er} Octobre 2021), à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 Août 2021

Présent(e)s : ANTIER Pierre, BORNOT-FAIVRE Carine, BLONDEAU-BOZON Sophie, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, VERNET Corinne.

Absent excusé: LAUBEPIN Yvan, NOBLET Jean-Yves, ROUSSET Ghislain, TACCHINI-NOEL Olivia

Secrétaire de séance: MARTY Paule

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 11
Votants : 11

ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 3 septembre 2021

Une observation est formulée : Penser à préciser les noms en entier et pas seulement les prénoms.

Unanimité

Urbanisme

1) Point sur les dossiers en cours

Mr le Maire fait le point sur les dossiers en cours d'instruction et sur ceux acceptés ou refusés depuis le dernier conseil.

2 Déclarations préalables ont été acceptées :

- COURVILLE Sébastien Extension apprentis
- GINDRE Franck Piscine

3 sont en cours d'instruction pour une clôture, un changement de tuiles et un ravalement de façades.

3 Permis de construire sont en cours d'instruction :

- Une rénovation de maison, un modificatif de permis de construire et un garage avec modification de façades.

Affaires Générales

2) Budget – Décision Modificative

Suite à l'achat de la maison Simonet, Monsieur le maire expose qu'il convient de virer les fonds prévus pour cet achat d'un chapitre à un autre afin de pouvoir rembourser les échéances de l'emprunt.

Après échange avec le conseiller aux décideurs locaux, monsieur le Maire propose au conseil de valider les écritures suivantes :

	Investissement					
	Dépenses		Recettes		Solde (R-D)	
	Proposé	Voté	Proposé	Voté	Proposé	Voté
Augmentation	4 480.00 €	4 480.00 €	4 480.00 €	4 480.00 €	0.00 €	0.00 €
Diminution	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	4 480.00 €	4 480.00 €	4 480.00 €	4 480.00 €	0.00 €	0.00 €

	Fonctionnement					
	Dépenses		Recettes		Solde (R-D)	
	Proposé	Voté	Proposé	Voté	Proposé	Voté
Augmentation	9 000.00 €	9 000.00 €	9 000.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Diminution	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	9 000.00 €	9 000.00 €	9 000.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €

La décision modificative est équilibrée en investissement (Montants votés).

La décision modificative est équilibrée en fonctionnement (Montants votés).

Unanimité

3) Avancement des travaux : Plateau Sportif et Rénovation Aire de jeux

Le terrain multisport est assemblé et fonctionnel. Le gazon synthétique a été posé.

Les tests de solidité sont prévus le 7 octobre.

La piste d'athlétisme a été tracée cette semaine. Une place a été réservée pour poser des tables aux abords.

Les enseignants sont ravis et les enfants aussi !

Les enseignants demandent un râtelier pour entretenir l'espace de saut en longueur.

Le parc lilliputiens date de 2009 et accuse le poids des années.

Sa rénovation avait été intégrée au plan de financement.

Pour rappel, un devis pour le déplacement de cet espace avait été effectué, mais cela s'avérait trop cher.

Le conseil avait opté pour une rénovation avec ponçage, lasure et rénovation du filet et du toit.

Devis du 07.10.2020 = 3227 € HT.

Réactualisation à ce jour, nous sommes à 3385 HT €.

Il serait bien de valider ce devis afin de pouvoir intervenir assez rapidement (avant l'hiver).

L'opération était prévue au budget, dans l'opération globale « Plateau Sportif »

Unanimité

Il serait intéressant de voir avec la CCBHS pour faire un groupement de commande pour les visites de sécurité afin de mutualiser les coûts.

Cela est déjà possible pour les contrôles des ERP.

Nous allons contacter l'entreprise retenue pour le marché pour effectuer la seconde partie des travaux: Cheminement sécurisé.

La commission jeunesse a retenu plusieurs propositions de jeux 7/12 ans. Une demande de chiffrage pour le terrassement va être demandée.

Dans l'idéal, il faudrait réaliser les travaux dans la même période.
La commission aménagement du territoire va se réunir rapidement afin de faire valider ses propositions au prochain conseil.
Prévoir également : Poubelles, porte-vélos.

Par ailleurs, il serait intéressant que chaque commission communale réfléchisse rapidement aux projets 2022 car il faut déposer les demandes de subventions DETR pour l'année 2022 avant fin décembre.

4) Retour sur la réunion publique du 22 septembre

La plupart des personnes présentes sont parties plutôt rassurées.
L'initiative a été bien perçue par la population. Cela a permis de donner les informations précises et de répondre aux différentes interrogations qui pouvaient se poser.
De même la proposition de l'entreprise d'organiser une visite sur site a contribué à rassurer.
Compte-tenu du nombre de personnes présentes, le bilan est positif et le mode opératoire est à retenir pour l'avenir.

5) Demande de subvention : Petit Vouglans

L'association des amis de la nature, qui à la gestion de l'étang St Georges et du Petit Vouglans, a dû faire face à des déconvenues successives :
L'Etang St-Georges est resté vide plusieurs mois, sa digue a dû être étanchée, forte mortalité et ensuite fuite sur la digue du petit Vouglans....
Le montant des travaux est supérieur au montant des réserves financières de l'association qui en raison des confinements successifs n'a pas pu organiser les manifestations qui assuraient habituellement ses revenus.
Montant approximatif des travaux 7000 euros. (Rénovation digue, curage et modification vidange)
L'association a déjà payé un colmatage « d'urgence » à ses frais. Il s'agit maintenant de savoir à qui incombent les travaux : à l'association ou à la commune qui est propriétaire.
Le curage ne pourra se faire qu'après une période « à sec » de plusieurs mois (fin d'été 2022)
Peut-être faut-il scinder les travaux en 2 phases.
Le montant des travaux les plus urgents se monterait à 2380 € HT
Voir quel montage serait possible, quelles subventions peuvent être demandées avant d'inscrire éventuellement les crédits au budget 2022.

6) Gym volontaire

Proposition de convention d'utilisation de la salle communale au profit de l'association Profession Sport Loisirs PSLAGE 39, 28 rue écoles à Lons-le-Saunier.
Le conseil après en avoir délibéré décide de laisser l'accès à la salle gratuitement.

Unanimité

Scolaire

- 7) Point sur la rentrée scolaire et la commission scolaire du 21 septembre.
104 enfants, Mme Lastrasse, nouvelle institutrice de maternelle s'est bien intégrée.
A Larnaud nous avons une titulaire de remplacement, elle a été présente les premiers jours, mais maintenant elle se déplace sur plusieurs écoles, elle n'est donc plus disponible pour notre école.
Il a aussi été évoqué de mettre une classe en place dans la salle de motricité.
Le transport est perfectible en ce début d'année, jusqu'à 15 minutes de retard certains jours. Une réclamation a été faite auprès des services de la région.
Une nouvelle formation pour les accompagnateurs de bus a été proposée (initiation et perfectionnement).
Les mesures COVID, et par conséquent le port du masque, sont toujours maintenus dans le Jura à ce jour compte-tenu du taux d'incidence.

Bois

- 8) Affouage
L'exploitation se fera sur la parcelle 8 (face à la cabane de chasse) : éclaircie de hêtres, et également parcelle 23 (chênes et frâches) ;
Une éclaircie se fera prioritairement à l'exploitation sur la route de Villevieux à Fontainebrux (VC9), sur 3 mètres de chaque côté de la route, pour donner de la lumière sur la route et l'assainir.
Les fiches d'inscriptions sont remises ce soir aux conseillers pour distribution cette semaine. Proposition de maintenir le montant de la taxe affouagère à 50€.

Unanimité

ATTENTION cette année les réponses sont à rendre pour le 24 octobre

Des devis avaient été demandés pour refaire les chemins d'accès au bois.

1^{er} tracé 2600 euros

2^{ème} tracé 3022 euros

3^{ème} tracé 1622 euros

Demande est faite de différer cette dépense pour l'inscrire au budget 2022 et de demander des subventions DETR

Prévoir également le devis d'élagage

Lien Social

- 9) Pôle Intergénérationnel : Retour sur la visite de Soliha.
On avance petit à petit sur le projet de pôle intergénérationnel.
Recensement des conseillers intéressés pour participer aux réunions :
Corinne Vernet, Martine Naudin, Olivia Tacchini-Noël, Carine Bornot-Faivre, Gaël Perron, Paule Marty et Guyot David.
Suite à la visite à Mignovillard nous avons sollicité Soliha.
Mme Blanco est venue présenter ses compétences sur le montage de telles structures, et exposer les projets similaires déjà menés. L'idée générale du projet lui a été exposée. Elle va présenter un devis pour l'accompagnement et l'étude de faisabilité.
Une prochaine entrevue est prévue d'ici une quinzaine de jours.

10) Ateliers mémoire – Abrapa

2 organismes proposent des ateliers sur notre territoire, ABRAPA sur Lons et environ et l'ADMR sur les zones dites rurales.

L'ABRAPA avait sollicité Mr Lacroix Eddy, Vice-Président de la CCBHS en charge des services à la personne qui avait donné une réponse favorable.

L'ADMR se positionnera sur d'autres types d'ateliers et sur des secteurs plus éloignés du bassin lédonien.

Présentation au conseil des ateliers proposés.

Happy Tab : utilisation des tablettes. (12 séances, les lundis de 09h30 à 11h30 à compter du 8 novembre)

Mémoire en jeu 6 séances de 2 heures, de 14h30 à 16h30, les mercredis à partir du 23 mars 2022.

Il faut entre 6 et 10 personnes pour assurer les ateliers.

Fiches info et inscriptions remises aux conseillers pour distribution.

Essayer de recenser les personnes intéressées et les éventuels besoin de transport.

Questions diverses

11) Retour sur les diverses réunions

Développement Economique CCBHS

Le projet de synergies inter-entreprises, à ses balbutiements, fera l'objet de prochaines commissions.

Projet d'acquisition d'une entité numérique pour le territoire, pour essayer de regrouper l'ensemble de toutes les réflexions et créer une « marque » du territoire, et y insérer également les e-commerces.

Une subvention sera demandée à la banque des territoires.

Fibre : Un guide sera remis aux élus avec des supports à destination des administrés.

Le contact d'un référent sera mis à disposition de la communauté de communes pour faciliter les échanges. Pour Larnaud ce sera Mr GORSE Cyril.

Syndicat Intercommunal Aire des hauts de Seille :

Le contentieux entre le syndicat et la commune d'Arlay qui ne reverse plus l'argent perçu pour l'aire d'autoroute aux autres communes du syndicat n'est toujours pas soldé.

Suite aux résultats émis par le tribunal, Arlay a été condamnée en avril dernier à rembourser, mais a fait appel au mois de juin.

Un référé à la cour d'appel de Nancy a été fait par le syndicat. Affaire à suivre.

Commissions de la CCBHS

Mr le Maire rappelle l'importance des délégués à assister aux commissions intercommunales, car nous n'avons pas la visibilité sur la présence ou pas.

Lorsque qu'un délégué ne peut pas se rendre à une commission, merci d'en informer la mairie par copie du mail.

Conseil communautaire :

Le conseil communautaire a validé la clause de revoyure sur les rapports relatifs à la CLECT (Frais périscolaire).

Délibération pour la revoyure de la contribution SDIS avec engagement des communes à supporter la modification tarifaire.
Pour Larnaud, elle passerait de 22.59 € / habitant à environ 25.50 € / habitant sur une base de 603 habitants).
Il faut donc prévoir cette augmentation au budget

Convention CTEAC (convention territoriale d'éducation artistique et culturelle).
Subvention de la région à Promodegel et Instant d'art de 7000 euros chacune.

Commission Aménagement de territoire :

SPANC : contrat avec l'entreprise PB pour sous-traiter en l'absence de technicien actuellement.

EPAGE

Bassin versant de la Seille. Intérêt : travailler en amont pour limiter les crues telles que celles rencontrées en juillet dernier et bien sûr une meilleure gestion du bassin sur l'intégralité de son maillage.

APPEL aux responsables de commissions communales :

Prévoir dès maintenant des projets (chiffrés sur devis) pour 2022 et les amener en mairie. En effet, les demandes de DETR devant être déposées en Préfecture avant la fin décembre.

Présentation est faite des projets éligibles (Voir si possible d'y intégrer la plantation de la parcelle 10 + Petit Vouglans au volet environnement. Chemins blancs + sécurité incendie devis DECI)

Présentation de JUMEL pour le prêt d'ouvrage entre médiathèques

Le Larnaudien :

Carine Bornot-Faivre demande aux responsables de chaque commission et association de lui envoyer leur article au plus tôt afin de pouvoir travailler en amont sur la mise en page.

Dans l'idéal avant le 15 décembre.

- La commune de Montmorot rénove son Alambic et en cherche un autre à mettre à disposition de ses habitants.

Peut-on ouvrir la location aux extérieurs à la commune ? Oui
Tarif à définir. Pour mémoire : 10€/jour pour les habitants

Remise des clefs et explication du fonctionnement par Laurent Guerret.

- Franck Morel artisan paysagiste sur la commune demande l'autorisation de déposer des déchets verts sur la plateforme communale quand il travaille pour la commune ou pour des habitants de Larnaud.
Le conseil est favorable et autorise Monsieur le Maire à établir une convention d'utilisation avec lui afin d'éviter des frais de déchetteries aux habitants de la commune.
- Romain Leggeri (élevage d'escargot) a fait la même demande pour évacuer ses herbes et orties suite à la réfection de son parc.
Le conseil est défavorable, car l'objet de la demande n'a pas de répercussions sur l'intérêt général

Rappel prochain conseil municipal prévu le 29 Octobre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40

Le Maire, David GUYOT

